

FORMATION PROFESSIONNELLE



Reconnaissance et gestion des maladies et ravageurs en maraîchage Bio

Dates

Meurthe et Moselle (54)

Indice de satisfaction des stagiaires :



Durée : 7 heures soit 1 jour(s) **2ème journée 2025**
 Intervenant(s) : Anne-Marie SAUTON, chargé de mission maraîchage
 Pré-requis : Aucun

Objectif de la formation :
Etre capable de distinguer les carences, les différentes maladies cryptogamique, les ravageurs des auxiliaires.
Etre capable d'intervenir pour la protection des cultures et dans le respect du cahier des charges de l'Agriculture Biologique

	Adhérent	Non-adhérent
<i>Coût pris en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel</i>		
Stagiaire contributeur VIVEA	-	
Stagiaire non contributeur VIVEA	224,00 €	336,00 €
Demi-Tarif	112,00 €	168,00 €

Pour les stagiaires non contributeurs Vivea, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations biograndest.org/se-former

Responsable de la formation : **HERBETH Nicolas**
nicolas.herbeth@biograndest.org
 06.95.90.83.50

Méthodes pédagogiques :

Ferme support "la ferme du Petit Louis" à Manoncourt en Woevre. Loupe binoculaire, fiches technique.

Ferme support "la ferme du Petit Louis" à Manoncourt en Woevre. Loupe binoculaire, fiches technique.

Moyens d'évaluation :

Questionnaire d'auto-évaluation en entrée et sortie de formation

Programme de la formation :

30/06/2025	MANONCOURT EN WOEVRE	9h00	12h30	Symptômes témoignant d'une maladie virale (mosaïques, etc.) Symptôme témoignant d'une maladie bactérienne (feu bactérien, chancre, ...)
30/06/2025	MANONCOURT EN WOEVRE	13h30	17h00	Pucerons, Acariens, Punaises, Coléoptères, Lépidoptère Diptère Gastéropodes, Autres (thrips, rongeurs,); dégâts associés et seuil d'intervention.

REPAS TIRE DU SAC !

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.

Association Bio en Grand Est

SIRET : 839 088 085 00031

Déclaration d'activité n° 44540375054 / Préfet Région Grand Est

Retrouvez nos Conditions générales de formation et notre Règlement intérieur en ligne sur biograndest.org/se-former/



Bulletin d'inscription à la formation :

Reconnaissance et gestion des maladies et ravageurs en maraîchage Bio

NOM - Prénom :

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations) :

Mail :

chef d'exploitation

Tél. :

Conjoint(e) collaborateur(trice)

Date de naissance :

Aide familiale

Coupon à renvoyer par mail ou courrier avant le

23/05/2025x

Cotisant(e) solidaire

nicolas.herbeth@biograndest.org

Salarié(e)

Bio Grand Est. Les Provinces - bât.Picardie. 54520 LAXOU

Autre – précisez : _____

NB : en cas d'annulation de votre part, des frais de dossier pourront vous être facturés.